



Versez votre Taxe d'Apprentissage au Campus SCIENCES-U LYON via le CRESFA FORMATION, c'est investir pour la formation de vos futurs collaborateurs !

A Lyon, le Campus SCIENCES-U c'est :



7 Filières de formation pour répondre aux attentes de votre entreprise du Bac+2 au Bac+5

-  Immobilier & Notariat
-  Informatique & Digital
-  Comptabilité, Audit & Gestion
-  Marketing & Commerce
-  Communication & Évènementiel
-  Ressources Humaines
-  Sécurité (BP sécurité)

Cette année, le **Campus SCIENCES-U LYON** via le **CRESFA FORMATION** est habilité à percevoir le solde de la Taxe d'apprentissage **soit les 13%** finançant les formations technologiques et professionnelles - hors apprentissage (ex barème).

**N°UAI CRESFA FORMATION
0694230Y**

Établissement d'enseignement technique privé hors contrat - Association loi 1901

Comment verser votre Taxe d'Apprentissage au Campus Sciences-U Lyon via le CRESFA FORMATION ?

1. **Mentionnez dans votre bordereau de versement - le montant alloué au CRESFA FORMATION-**
Nous vous remercions de nous tenir informés du montant que vous avez décidé de nous allouer en remplissant le document « promesse de versement de la taxe d'apprentissage ».
2. **Adressez vos éléments de paiement au CRESFA avant le 31 mai 2020 en précisant :**
CRESFA FORMATION - 53, cours Albert thomas - 69003 LYON
N°UAI : 0694230Y
3. **Le CRESFA FORMATION** vous délivrera un reçu libératoire.

VOTRE CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE

Angélique LEVY - Tél : 04.26.29.01.10 / 06.01.23.10.03 - Mail : a.levy@sciences-u.fr



« Pour apprendre et entreprendre
Oubliez l'Ecole & Vivez Sciences-U ! »

Jean-Charles TORROJA
Directeur Campus Sciences-U Lyon

CRESFA FORMATION est un établissement d'enseignement Technique Privé intégré au **Campus de SCIENCES-U LYON** qui regroupe également le **CRESPA, L'EFAB et CPPTC**. Ces institutions de formation comptent aujourd'hui parmi les plus importantes de la région Rhône Alpes mais aussi au plan national. Notre choix d'un enseignement tourné résolument vers l'entreprise s'accompagne d'une politique volontariste de qualité, reconnue par l'Etat. En effet, la qualification des jeunes qui seront vos collaborateurs de demain reste une exigence que nous nous imposons.

Mais sans les entreprises, cette démarche resterait vaine. C'est pourquoi nous souhaitons vous associer à nos efforts.

Vous apporterez, si vous le voulez bien, un soutien déterminant à une institution qui a voulu élaborer un projet d'enseignement novateur et pragmatique, accordant une place majeure aux critères de qualité et d'adaptation aux réalités concrètes de l'entreprise. L'amélioration de nos performances exige des investissements importants en matière pédagogique que vous pouvez nous aider à réaliser en nous attribuant une part des versements auxquels votre entreprise est assujettie. C'est dans le cadre de comités pédagogiques où nos partenaires sont représentés qu'il est rendu compte de l'utilisation faite de ces versements.

Je vous remercie vivement pour le soutien que vous accepterez de nous accorder.

